

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	61 (1973)
Heft:	11
Artikel:	Au Haras fédéral d'Avenches
Autor:	Thévoz, Jacqueline
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-273508

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une douche froide pour les associations féminines

Paula-Andrée SCHEDER et Marie-José GLARDON, sociologues vaudoises, ont présenté un travail de diplôme qui ne peut pas nous laisser indifférentes : « Les associations féminines suisses et le féminisme ».

Leur hypothèse de départ : la non-mixité de ces associations devait les amener à une prise de conscience de la condition féminine, des discriminations touchant la femme, et, partant, développer une attitude combative. Au contraire, elles sont arrivées à la conclusion que le regroupement non-mixte favorise un renforcement du rôle traditionnel de la femme, « très rarement remis en question en Suisse ».

Les membres des associations féminines se recrutent dans la classe moyenne ; leurs cadres, dans les classes supérieure et moyenne-supérieure. (Des groupements d'ouvrières ont fait partie de l'Alliance de sociétés féminines suisses, mais pas longtemps !)

Cette constatation posée, les auteurs de ce mémoire s'attachent à définir le féminisme traditionnel et le nouveau féminisme, puis à analyser les buts et activités des associations féminines par rapport au féminisme. Elles présentent les 4 grandes associations faîtières.

L'Association féminine suisse d'utilité publique, fondée en 1888, 500 000 membres, 230 sections principales en Suisse alémanique, a créé et gère actuellement quantité d'œuvres dans toutes sortes de domaines ; elle reçoit beaucoup de subventions ; elle n'a pas fait partie de la Communauté de travail des associations féminines, au moment de la lutte pour l'obtention de droit de vote ; elle ne répond pas aux consultations.

Ce qui fait dire à nos deux sociologues : « L'association la moins féministe est celle qui en définitive a le plus de contrôle sur une partie importante du budget de certaines collectivités ». (L'association dispose de

61 400.- de subventions et de 7 000.- de cotisations).

La ligue suisse des femmes catholiques, fondée en 1912, 300 000 membres. « Sa création se situe dans la tradition des organisations catholiques : la communauté catholique aime à reproduire en son sein des groupements existant dans la société en général ». L'Eglise n'étant pas une démocratie, la création de l'association féminine vise à mieux intégrer les femmes dans le système oligarchique.

Ses buts et activités : création et direction d'œuvres, information religieuse et sociale des femmes par des débats, des rencontres, encouragement à participer à la vie publique. L'association donne son opinion lors de consultations fédérales, publie ses réponses et envoie des membres dans des commissions fédérales.

La Fédération suisse des femmes protestantes, fondée en 1947, 188 000 membres, répartis en 86 associations.

Elle fut créée après le 3e Congrès des femmes suisses, par une sorte de nécessité : il fallait une organisation parallèle à celle des femmes catholiques. La structure de l'Eglise protestante étant plus démocratique, les femmes y ont joué un certain rôle depuis assez longtemps, cependant certaines d'entre elles ont l'impression que les femmes sont sous-représentées au comité de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). La FSFP ne « fait pas de politique », elle n'a pas pris position en faveur du suffrage féminin (elle faisait pourtant partie de la Communauté de travail ! note de la rédac.), pourtant elle prend position contre l'initiative Schwarzenbach, de même que la FEPS ; il semble qu'assez souvent, elle suit le sillage de la FEPS.

La FSFP répond à certaines consultations, mais contrairement aux femmes catholiques, elle ne publie pas ses réponses et ne les communique même pas à ses associations membres.

Ses activités œcuméniques sont dynamiques et originales ; elle organise camps, rencontres et débats.

P.-A. Scherer et M.-J. Glardon doutent beaucoup du féminisme de cette association.

L'Alliance de sociétés féminines suisses, fondée en 1899, 255 associations, 300 000 membres. Bien qu'elle regroupe moins de femmes que la première association faîtière, c'est la plus importante, par son organisation (secrétaire féminin) et parce qu'elle réunit des sociétés poursuivant les buts les plus divers.

Nous ne résumons pas l'analyse et la présentation historiques de cette association, qui sont plus ou moins connues de nos lectrices, ni la présentation de ses structures.

Les auteurs ont également étudié les statuts successifs que s'est donnés l'Alliance et soulignent la volonté toujours plus marquée de concentrer ses efforts sur l'étude de la condi-

tion de la femme. Mais, si les pionnières de l'Alliance semblaient « féministes » (dans un sens bien traditionnel : obtenir les droits politiques pour mieux remplir leur rôle de femme, d'épouse, de mère), l'appareil administratif lourd du système fédératif de l'Alliance, le fait qu'une bonne partie des associations membres n'ont aucun intérêt féministe, ont maintenu l'Alliance dans une attitude de très modération.

Lors de l'élaboration des réponses aux consultations fédérales, « les présences de position sont établies au plus haut niveau, sans qu'il y ait possibilité réelle de participation de la part des membres », du fait des délais trop brefs. (N'est-ce pas ce qui se passe également dans les partis politiques ? Seul le comité répond, sans qu'il y ait participation de la base ? note de la rédac.). L'opinion exprimée par l'Alliance doit plaire à chacun, d'où élaboration de textes vaguës ; par ailleurs, la discréption « la plus feutrée » règne sur le contenu des messages de l'Alliance qui ne sont publiés nulla parte.

L'Alliance pas féministe ?

Le féminisme de l'Alliance, on le voit, est fortement mis en doute par nos deux sociologues qui émettent même l'opinion paradoxale suivante : l'Alliance, les associations féminines d'une façon générale, n'ont pas pu agir sur le contexte social, n'ont pas représenté une réelle force de changement : elles ont, tout au plus, contribué à faire accepter des changements qui auraient de toutes façons eu lieu sans elles.

Dans le même ordre d'idées : « c'est l'évolution de la réalité sociale qui détermine le contenu des discours de l'Alliance, et non l'inverse. Le ralliement du plus grand nombre à une revendication est une conséquence culturelle d'une évolution plus globale. En calquant son discours sur la culture ambiant, l'Alliance a probablement manqué le but de dynamisation culturelle qu'elle s'était fixé ».

Par ailleurs, le fait que, bien avant l'introduction du suffrage féminin, les autorités ont ménagé une place (très petite) aux femmes dans certaines commissions extraparlementaires et qu'ils ont pris certains avis de l'Alliance en considération, a, en quel-

que sorte, « édulcoré la revendication des droits civiques ».

Le mémoire présente ensuite brièvement un certain nombre des grandes associations qui font partie de l'Alliance : Lyceum, Femmes universitaires, Union des paysannes suisses, Club soroptimist, Union des femmes, Association pour les droits de la femme (il est fait mention de sa récente séparation de l'Alliance), une association professionnelle, un centre de liaison... Chacun de ses groupements reçoit sa part de critiques.

Des associations extérieures aux associations faîtières sont mentionnées et très rapidement analysées : la STAKA (= Union civique des femmes catholiques, plus dynamique que la ligue), les groupements de consommatrices, les mouvements pour la libération de la femme.

Conclusion

Disons, en guise de conclusion, que, si les critiques adressées à toutes les associations féminines paraissent exagérées, violentes, et révèlent l'option politique de leurs auteurs — on a bien le droit d'avoir une option politique ! —, il est intéressant pour chaque association d'étudier le contenu de ces reproches et de repenser leur raison d'être : un temps de réflexion amenant à une prise de conscience positive n'est jamais inutile.

L'étude peut paraître sommaire, mais les auteurs en sont conscients : le temps leur a manqué, la documentation fournie par les associations féminines n'était peut-être pas toujours suffisante et... la matière est vaste ! Elles ont réussi, nous semble-t-il, assez bien, à pénétrer dans cet extraordinaire « écheveau fédératif » (si l'on peut s'exprimer ainsi) qui représente les associations féminines. Certains détails leur ont échappé, il y a quelques petites erreurs (comme l'affirmation que « Femmes suisses » est l'organe de l'Association pour les droits de la femme ! Ce journal a, en réalité, une double origine, puisqu'il résulte de la fusion de deux journaux : l'un était l'organe des féministes, l'autre était l'organe plus modéré de l'Alliance) ; malgré tout cela, la lecture de ce mémoire est intéressante et la douche froide sera peut-être... salutaire !

Simone Chapuis

Au Haras fédéral d'Avenches

Plus que la campagne en faveur du maintien de la cavalerie dans l'armée suisse, notre Haras fédéral est un certificat de pérennité du règne équestre dans notre pays. Mais ce que le public ignore, c'est que le sexe féminin n'est pas exclu du Haras, bien au contraire puisque la Direction organise, chaque hiver, trois cours de perfectionnement de cinq semaines chacun, destinés aux jeunes filles ayant déjà des notions d'équitation et de soins aux chevaux, et qu'en été, certaines d'entre elles peuvent faire des stages de trois à quatre mois, partageant leur temps entre les écuries et le manège.

Nous avons pu assister, récemment, à la clôture d'un de ces cours de soins aux chevaux, d'attelage et d'équitation. Ce fut un émerveillement. Le matin, avait lieu une démonstration d'équitation par les jeunes Suissesses françaises. On se serait cru, vraiment, à l'Ecole espagnole de Vienne, dans ce grand manège élégant et propre, où nos amazones faisaient exécuter à leur monture de savants ballets, sur l'air de « Cavalerie légère » de Suppé et sous les ordres de leur maître, M. Jean Muller, à la bonne humeur proverbiale. A midi, nous étions reçus par la femme du directeur du Haras, Mme Leuenberger, au réfectoire du Haras, Mme Ida Suter, à la fois cuisinière et mère adoptive de toutes ces adolescentes pour le temps de leur séjour à Avenches. Après le repas, ce fut, dans la grande cour du haras, la démonstration des talents des jeunes filles pour un sauveur des repas de campagne. Les participantes au cours avaient, le soir précédent, épliché elles-mêmes tous ces légumes dans la joie de la veillée, en compagnie de Mme Ida Suter, à la fois cuisinière et mère adoptive de toutes ces adolescentes pour le temps de leur séjour à Avenches. Après le repas, ce fut, dans la grande cour du haras, la démonstration des talents des jeunes filles du cours dans l'art ardu de l'attelage. J'ai rarement vu quelque chose d'aussi pittoresque que ces grandes filles toutes simples, au teint resplissant, vêtues de leur vaste capote militaire et coiffées de leur casquette, se tenant bien en arrière, chacune sur la banquette de son char, les pieds bien serrés, les jambes tendues sous la couverture.

Je ne sais ce qu'il faut admirer le plus dans ces cours du Haras fédéral : la science équestre, très au-dessus de la moyenne professionnelle, de tous ces maîtres écuyers et atteliers, lesquels ont gardé simplicité et gentillesse alors que l'un d'eux, par exemple, a remporté les plus hauts prix devant la Reine d'Angleterre, ou la fraîcheur, le naturel et le zèle de ces jeunes filles passionnées de chevaux et de vie au grand air, ou alors l'atmosphère à la fois familiale et pleine de sérieux et de respect mutuel qui règne au Haras entre la Direction, le personnel et les jeunes filles du cours. Le Haras vu par l'un de ses animateurs...

M. Norbert Véya, chef étaillonnier, a bien voulu répondre à nos questions :

— Combien d'étaillons compte le Haras ?

— Entre 105 et 110 étaillons.

— Et quel est le but de cet établissement fédéral ?

— Nous avons la tâche d'acquérir et d'entretenir rationnellement les étaillons reproducteurs nécessaires pour les stations.

— Y en a-t-il beaucoup ?

— Septante-six.

Comment stimuler l'activité des femmes ?

Il nous paraît intéressant de publier ci-dessous à l'intention de nos lectrices une partie de la réponse que Mme Regula Pestalozzi, présidente de l'Alliance suisse de Sociétés féminines a adressé à une femme qui lui demandait comment organiser des groupes de travail féminins s'intéressant à des sujets donnés.

« Quelle que soit la possibilité que vous choisissiez, le point de départ, d'après mon expérience est la création d'un petit groupe de femmes actives, comité de trois à cinq membres qui se chargent ensemble de l'organisation. Après quoi il s'agira de prévoir des manifestations, en prenant garde à ce qui suit : 1. Choisir des thèmes à la fois brillants et actuels qui intéressent particulièrement les femmes de votre commune. Cela peut être des problèmes locaux ou plus généraux. Exemple : questions scolaires comme l'horaire continu, salaire égal pour enseignantes et enseignants, avortement, ou rapport d'activités présenté par une femme chargée d'un mandat politique et qui s'exprime bien.

2. Il ne faut toutefois se faire aucune illusion quant à la fréquentation d'assemblées politiques ; il en est exactement de même pour celles organisées par des hommes. Mais ce qui est important c'est que la présence locale en parle consécutivement, le compte-rendu pouvant parfaitement être fait par une participante à la manifestation.

3. Quant au choix du jour et de l'heure il ne faut pas manquer de prendre en considération le temps libre dont disposent les femmes concernées, choisir selon le cas l'après-midi ou le soir. Il faut également prendre garde qu'il n'y ait pas, en même temps, une passionnante émission de télévision.

4. Particulièrement épique est le problème du financement : les femmes ont, grâce au droit de famille générale, un revenu régulier, très peu d'argent de poche, ce qui les rend facilement mesquines. Il faut donc que ce soit les hommes qui désirent ce genre d'organisation qui financent si possible les premières manifestations ».

LA PHYTOTHERAPIE

PRODUIT ANTI-POLLUANT

« le soin du cheveu par les plantes pour conserver votre plus belle parure apprenez à soigner votre chevelure ».

Laboratoires SOLBA, Paris

Etablissements ROCHA
Distributeur pour la Suisse
10 bis, rue du Vieux-Collegue
1204 GENEVE - Tél. 24 52 53